

Prestation de signalement et de conseil des cas de harcèlement de rue de la Ville de Lausanne

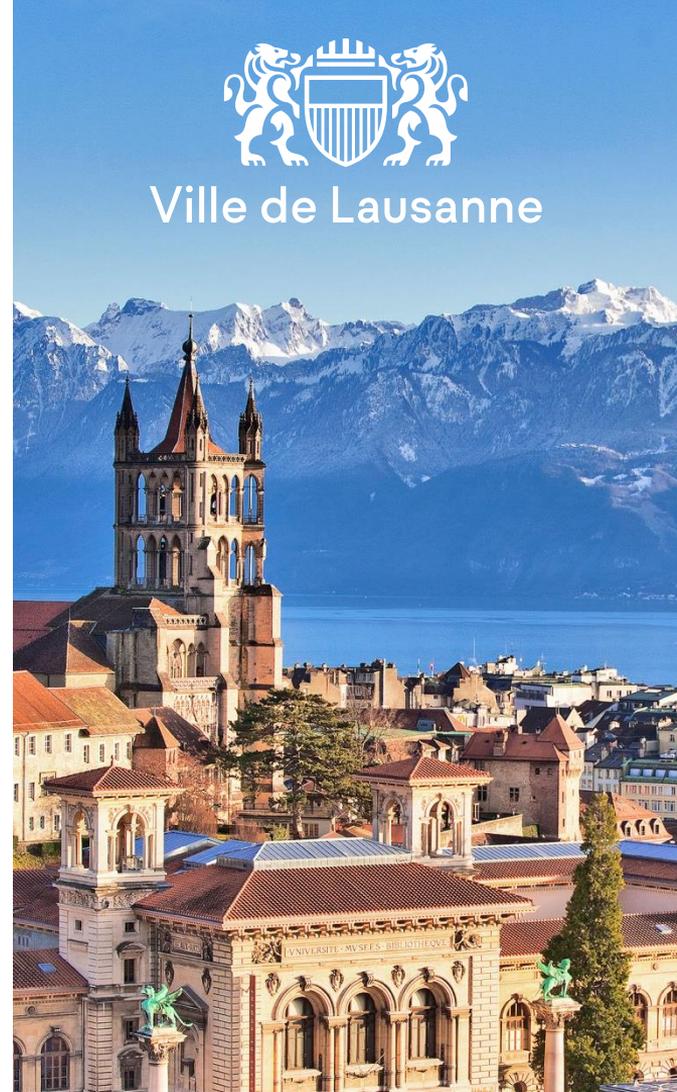
Premier bilan chiffré de ce dispositif pilote

Lausanne, mercredi 16 décembre 2020

Secrétariat général Sécurité et économie - Observatoire de la sécurité



Ville de Lausanne



1. Introduction (contexte)
2. Le nombre de signalements recueillis en une année
3. Les actes signalés
4. Les types de lieux et le moment des faits rapportés
5. Indications sur les auteur.e.s de ces situations
6. Le traitement qualitatif des signalements

1. Introduction

1. Introduction - Eléments de contexte (1)

- Depuis 2016, la Municipalité de Lausanne s'est fortement engagée contre le harcèlement de rue et a mis en œuvre différentes mesures.
- Elle veut visibiliser ces situations et agir concrètement contre ces situations, y.c. leur dimension LGBTIQ+phobe.
- Pour ce faire, depuis le 25.11.2019, elle met à disposition de la population pour une durée test de deux ans une nouvelle prestation pour apporter des réponses concrètes à ce phénomène, qui n'est que très marginalement rapporté aux autorités.
- Cette mesure répond à un postulat de Léonore Porchet, demandant à la Ville de mettre à disposition une application de signalement des cas.

1. Introduction (2) - Une prestation publique inédite

- Cette prestation est accessible via un formulaire sur le site Internet de la Ville (www.lausanne.ch/signaler) et sur l'application Lausanne.
- Elle offre la possibilité à toute personne de signaler une situation survenue à Lausanne manière anonyme et en toute confidentialité à l'Observatoire de la sécurité, mais aussi d'être recontacté-e par cette même entité.
- C'est une personne spécialisée qui traite ces signalements. Elle analyse l'ensemble des signalements pour leur donner la suite appropriée et contacte les victimes et témoins qui le souhaitent.
- Le traitement qualitatif opéré permet de mener une action transversale sur la qualité de vie en ville, notamment dans la régulation de l'espace public.
- Cette prestation publique permet donc d'apporter des réponses individuelles mais aussi d'améliorer les réponses collectives au phénomène du harcèlement de rue.

1. Introduction - Un bilan intermédiaire de cette expérience pilote

- Un groupe d'expert·e·s issu·e·s de divers domaines d'action et de compétences accompagne la prestation durant cette phase de test.
- La prestation fait par ailleurs l'objet d'une évaluation par un organisme externe, qui livrera son rapport en 2021.
- Ce bilan intermédiaire est basé principalement sur l'analyse de données quantitatives recueillies durant la première année d'activités de la prestation, soit du 25.11.2019 au 24.11.2020.
- Les éléments présentés ici ne constituent pas des données représentatives du phénomène du harcèlement de rue à Lausanne.

2.

Le nombre de signalements recueillis en une année

Période du 25.11.2019 au 24.11.2020

2. Le nombre de signalements recueillis

Période du 25.11.2019 au 24.11.2020

- Depuis son lancement, 394 signalements de situations de harcèlement de rue ont été transmis dans le cadre de la prestation.
- Le tableau ci-contre indique le nombre de signalements reçus chaque mois.

Mois	Nombre
Novembre 2019	51
Décembre 2019	48
Janvier 2020	39
Février 2020	23
Mars 2020 *	9
Avril 2020 *	7
Mai 2020 *	5
Juin 2020	45
Juillet 2020	55
Août 2020	29
Septembre 2020	60
Octobre 2020*	15
Novembre 2020 *	8
Total	394

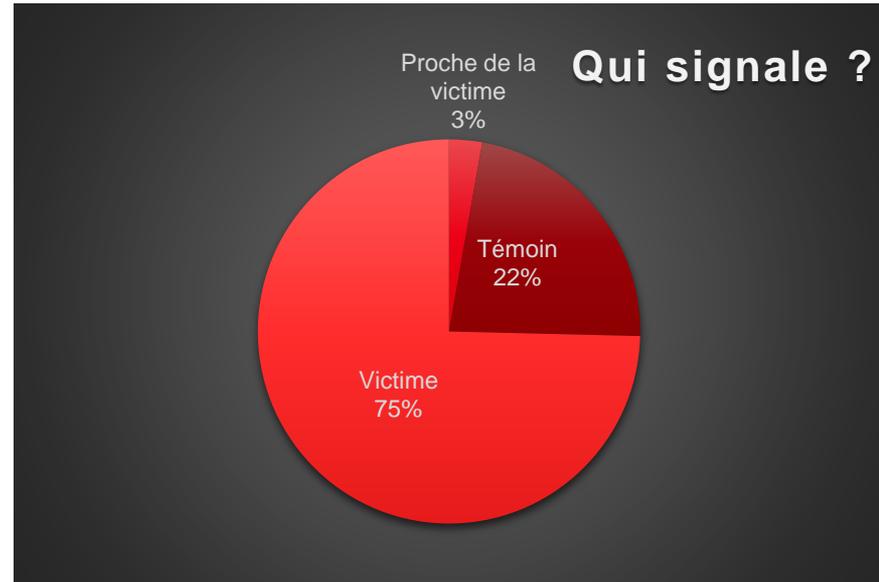
* Périodes de mesures COVID-19 renforcées

2. Signalements non comptabilisés

- 21 signalements ont été écartés de la base de données car les situations rapportées n'entraient pas dans le cadre de la prestation (situations survenues hors périmètre lausannois ou actes ne relevant pas du harcèlement de rue).
- Ces situations n'ont donc pas été incluses dans les chiffres rapportés ici. Certaines de ces situations ont néanmoins nécessité un traitement et un contact avec des personnes, qui ont pu être notamment être réorientées vers les services compétents d'autres communes.

2. Qui signale - Répartition victimes/témoins/proches

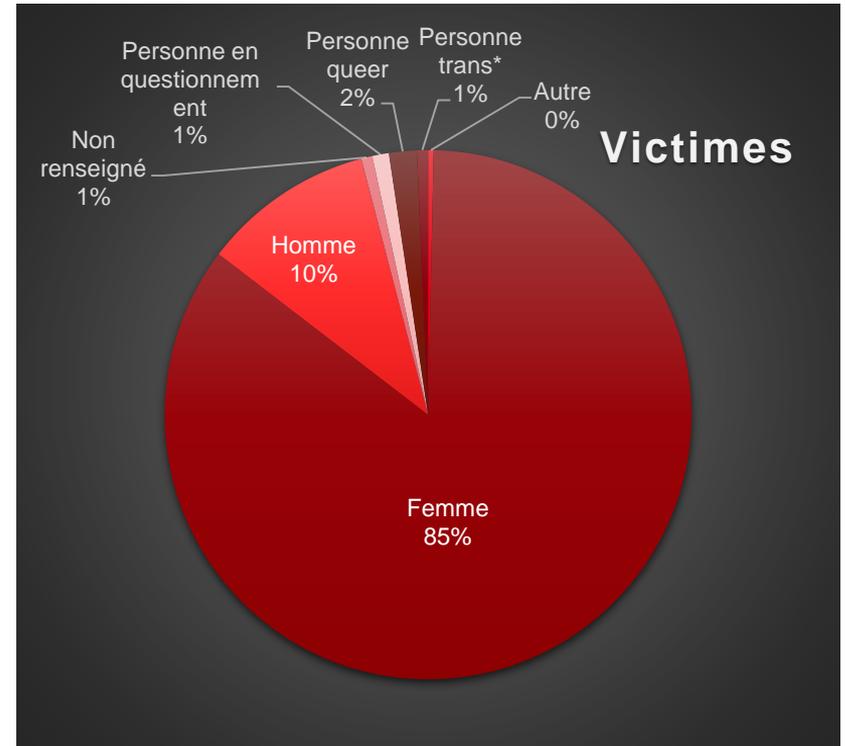
- Dans trois-quarts des cas, les signalements ont été effectués par des victimes de harcèlement de rue.
- 22% des signalements ont été effectués par des personnes témoins de telles situations.



2. Qui signale ?

Personnes victimes

- Les personnes qui se sont déclarées victimes de harcèlement de rue sont principalement des femmes (85%).

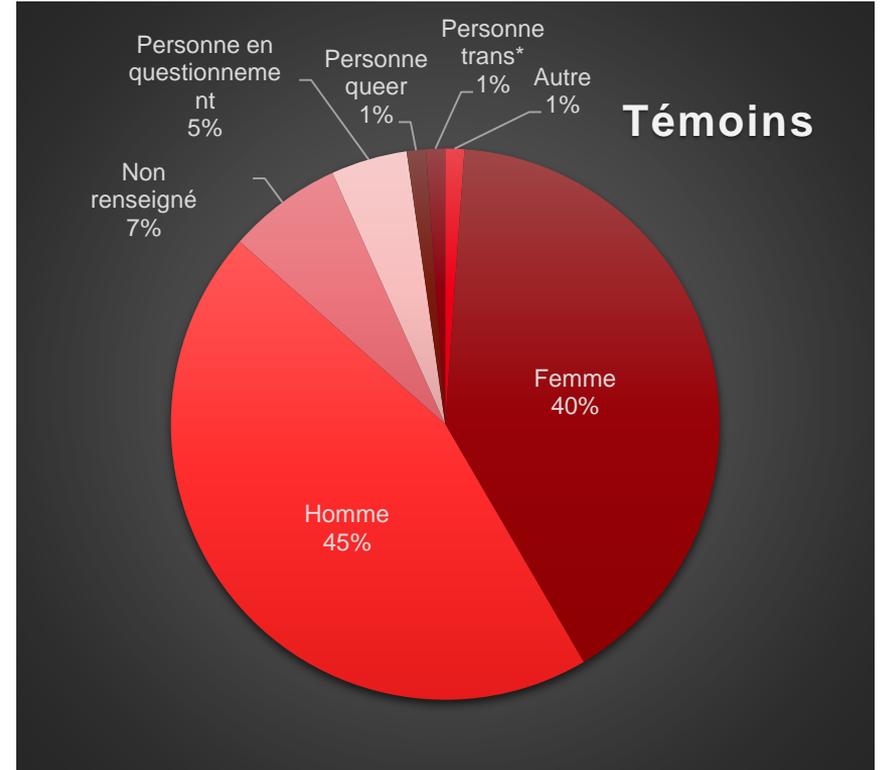


** «Autre» : Personne ne se reconnaissant ni dans le genre féminin ni dans le genre masculin

2. Qui signale ?

Témoins

- On observe une proportion quasi équivalente, quoique légèrement supérieure, de signalements effectués par des hommes (45%), que de signalements effectués par des témoins femmes (40%).



** «Autre» : Personne ne se reconnaissant ni dans le genre féminin ni dans le genre masculin

2. Qui signale ? – Proches (des victimes ou des auteur.e.s)

- Aucun signalement émanant de proches d'auteur.e.s n'a été recueilli à ce jour.
- 11 signalements ont en revanche été effectués par des proches de victime(s), dont 5 l'ont été par des hommes.

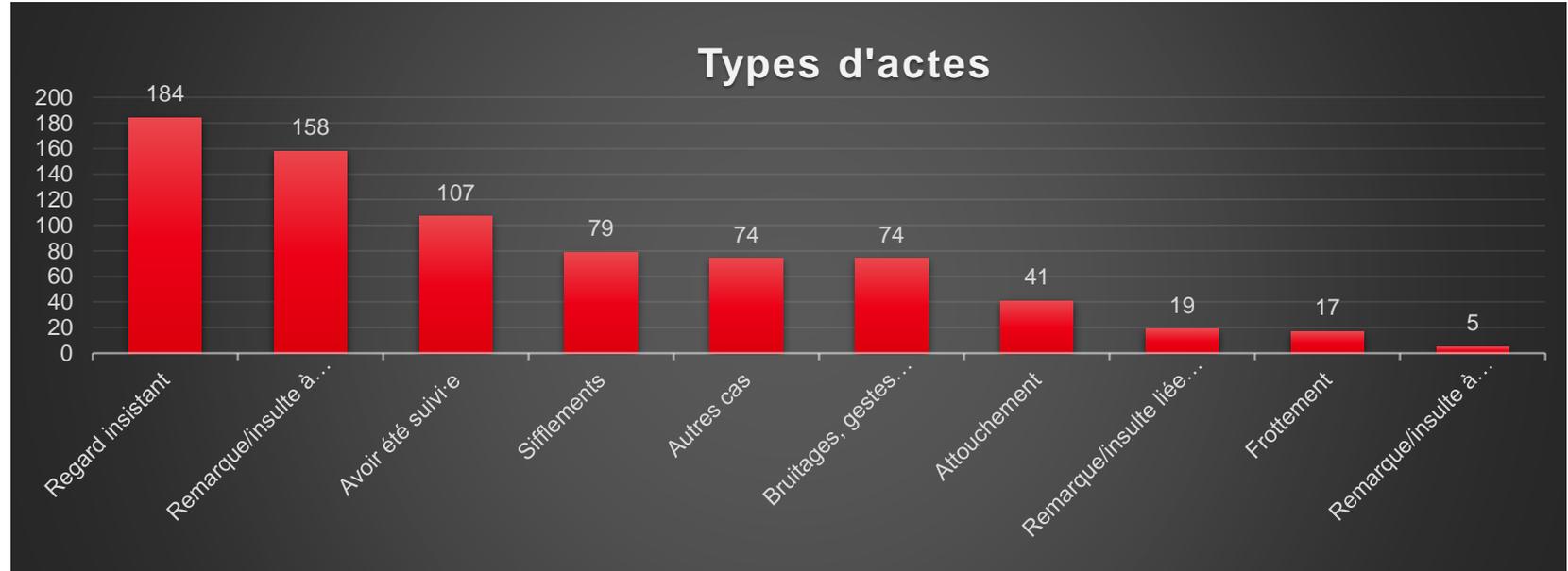
2. Signalements effectués par des personnes mineures

- Au total, 12 signalements ont été effectués par des mineur.e.s.
- Parmi elles, 5 de ces jeunes étaient âgé.e.s de moins de 16 ans et 7 de plus de 16 ans.
- Si la victime de désagréments d'ordre sexuel est âgé.e.s de moins de 16 ans, les faits sont poursuivis d'office (Actes d'ordre sexuel avec des enfants, Art.187 Code pénal suisse*). Une attention toute particulière est donc portée à ces situations. Après 16 ans, les faits de désagrément sont poursuivis uniquement sur plainte de la victime.

* Sont notamment considérés comme du désagrément causé par la confrontation à un acte d'ordre sexuel selon l'Art.198 CP, le fait de se faire toucher les parties intimes (poitrine, fesses, entre-jambe) ou les paroles grossières/propos sexuels.

3. Les actes signalés

3. Les types d'actes signalés



La catégorie « *Autres cas* » regroupe tous les actes qui ont été indiqués dans les champs libres par les utilisateurs·trices lors de leur signalement, parmi eux, des menaces, le fait d'être bloqué.e/plaqué.e/encerclé.e. Toutes les autres types d'actes figurant dans ce graphique correspondent aux items proposés dans le formulaire de signalement.

3. Les types d'actes signalés par ordre de fréquence dans les signalements

Types d'actes	Nombre
1. Regard insistant	184
2. Remarque/insulte à caractère sexuel/sexiste	158
3. Avoir été suivi·e	107
4. Sifflements	79
5. Bruitages, gestes obscènes/dégradants	74
6. Autres cas*	68
7. Attouchement	41
8. Remarque/insulte liée à l'orientation sexuelle	19
9. Frottement	17
10. Remarque/insulte à caractère transphobe	5

* La catégorie « *Autres cas* » regroupe tous les actes qui ont été indiqués dans les champs libres par les utilisateurs·trices lors de leur signalement, parmi eux, des menaces, le fait d'être bloqué.e/plaqué.e/encerclé.e. Toutes les autres types d'actes figurant dans ce tableau correspondent à des items proposés dans le formulaire de signalement.

3. Les combinaisons d'actes par ordre de fréquence dans les signalements recueillis

Types d'actes	Nombre
1. Regard insistant + Avoir été suivi·e	19
2. Regard insistant + Remarque/insulte à caractère sexuel/sexiste	14
3. Regard insistant + Sifflements + Remarque/insulte à caractère sexuel/sexiste	13
4. Regard insistant + Sifflements	11
5. Regard insistant + Bruitages, gestes obscènes/dégradants	11
6. Regard insistant + Sifflements + Bruitages, gestes obscènes/dégradants	10
7. Regard insistant + Remarque/insulte à caractère sexuel/sexiste + Avoir été suivi·e	8
8. Remarque/insulte à caractère sexuel/sexiste + Bruitages, gestes obscènes/dégradants	6
9. Regard insistant + Sifflements + Remarque/insulte à caractère sexuel/sexiste + Bruitages, gestes obscènes/dégradants	6
10. Remarque/insulte à caractère sexuel/sexiste + Avoir été suivi·e	5
11. Remarque/insulte à caractère sexuel/sexiste + Attouchement	5

3. Dimension LGBTIQ+phobe des actes signalés

- Parmi les signalements recueillis, 35 situations comportaient une dimension LGBTIQ+.
- Il s'agit non seulement de personnes ayant vécu ou vu des manifestations de harcèlement de rue manifestement LGBTIQ+phobes (24 situations au total) :
 - des remarques/insultes liées à l'orientation sexuelle (19 situations)
 - des remarques/insultes à caractère transphobe (5 situations).
- Mais également de signalements d'autres types d'actes effectués par des personnes se définissant comme queer* ou en questionnement, victimes ou témoins d'autres types d'actes dont les plus fréquents étaient les regards insistants et les remarques/insultes à caractère sexiste (les autres comportements rapportés étaient, par ordre de fréquence, les bruitages, gestes obscènes/dégradants, le fait d'avoir été suivi·e, les sifflements, les attouchements et, enfin, les frottements).

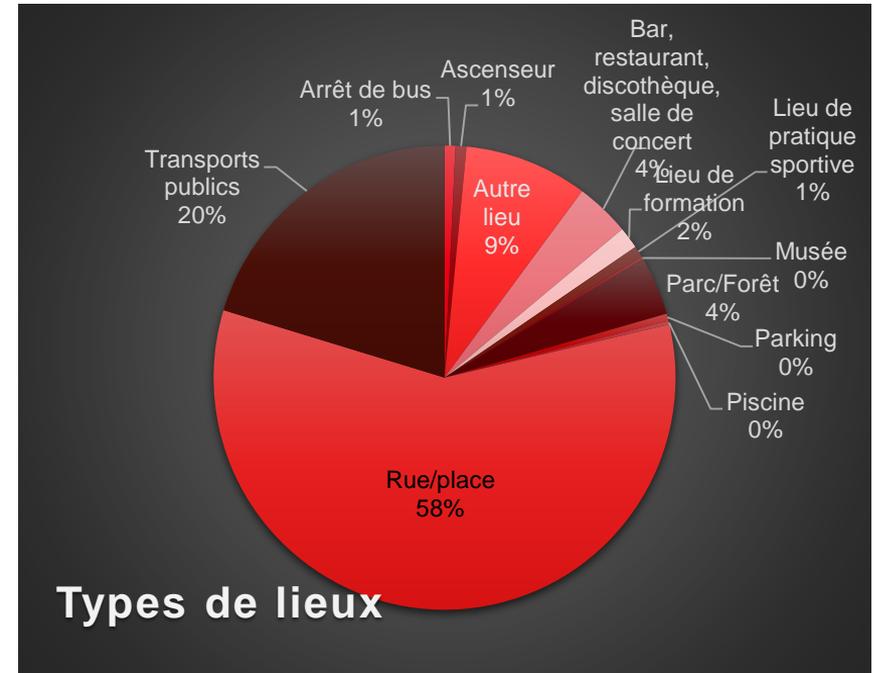
4.

Types de lieux et moments des situations signalées

4. Les types de lieux

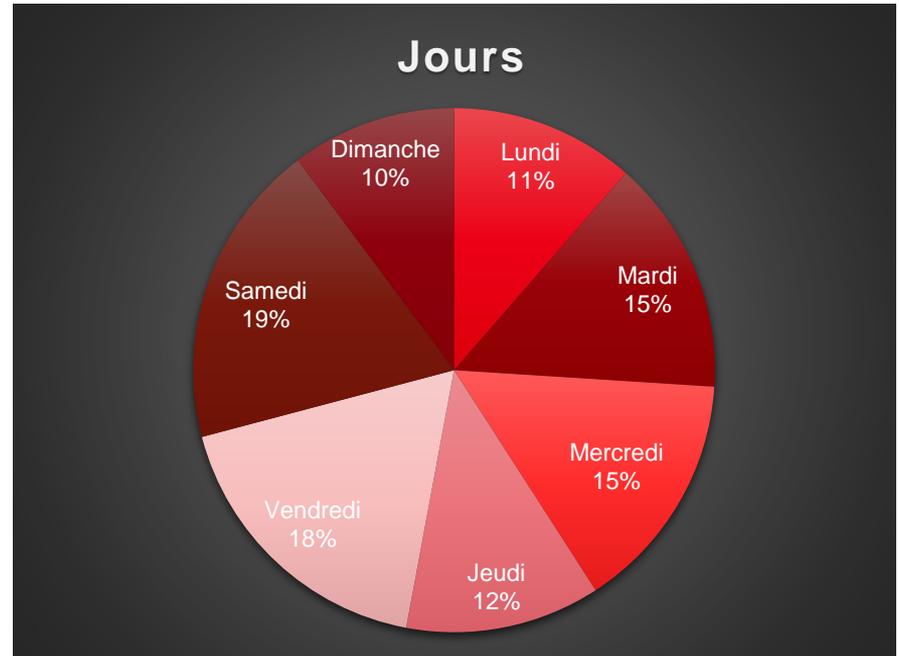
Types de lieux		Nombre
1.	Rue/place	230
2.	Transports publics	80
	<i>Bus</i>	<i>34</i>
	<i>Métro</i>	<i>30</i>
	<i>Train</i>	<i>16</i>
3.	Autre lieu	34
4.	Parc/forêt	16
5.	Bar, restaurant, discothèque	15
6.	Lieu de formation	6
7.	Lieu de pratique sportive	3
8.	Ascenseur	3
9.	Arrêt de bus	3
10.	Parking	2

Près de 60% des situations signalées ont eu lieu dans **des rues ou des places.**

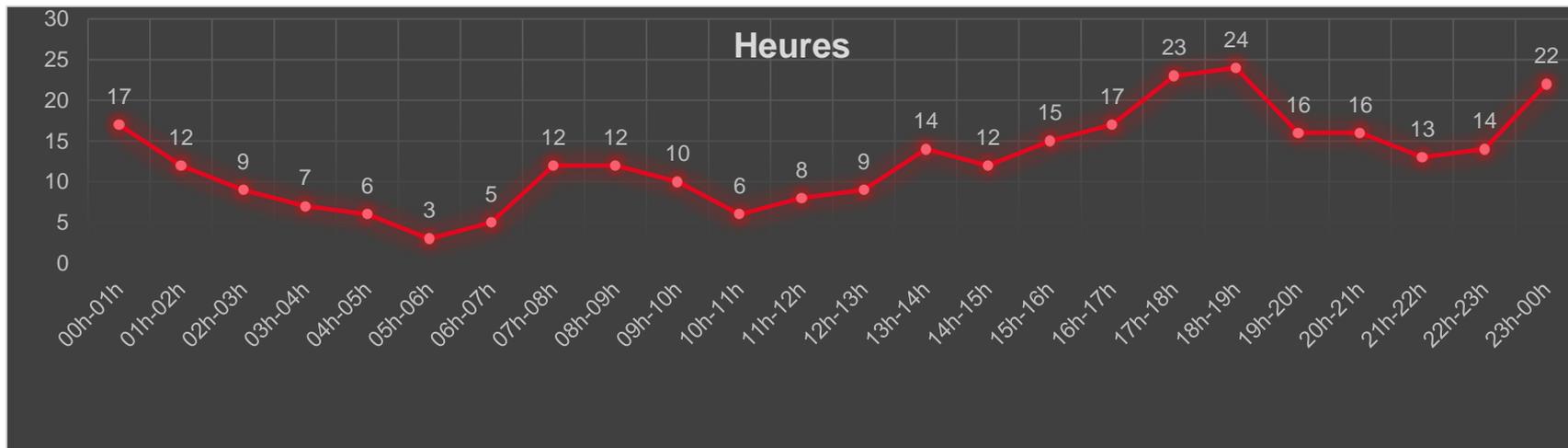


4. Les moments pendant lesquels se sont déroulés les situations signalées – Jours de la semaine

- Les situations signalées ont eu lieu tous les jours de la semaine.
- Elles se sont toutefois produites plus souvent le samedi (près d'une situation sur cinq, 19%) et le vendredi (18%).



4. Moments des situations signalées

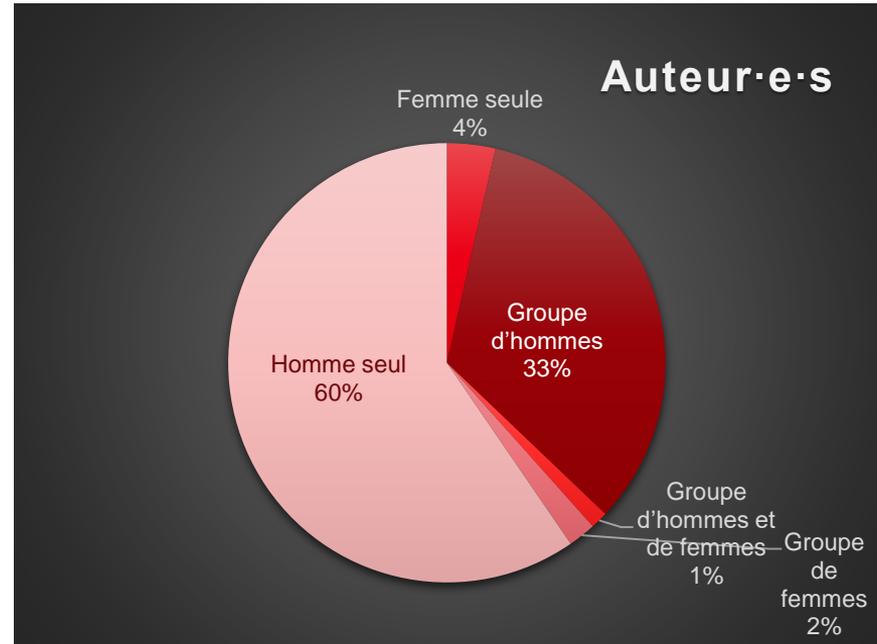


- Les informations recueillies sur les heures révèlent les situations rapportées ont eu lieu de jour comme de nuit, tout au long de la journée et de la nuit.
- La fréquence est plus élevée pour les tranches suivantes : 17h-18h, 18h-19h et 23h-0h.

5. Indications sur les auteur.e.s

5. Auteur·e·s présumé·e·s

- Selon les signalements effectués, les auteur·e·s présumé·e·s sont principalement des hommes agissant seuls (60% des situations), ou des hommes en groupe (33% des situations).



6.

Le traitement qualitatif des signalements : la plus-value de cette prestation inédite

6. Le traitement qualitatif des signalements, la plus-value de cette prestation inédite

Un traitement qualitatif des données est effectué par la personne spécialisée, qui est rattachée à l'Observatoire de la sécurité.

Ce traitement comprend deux volets :

1. L'analyse des données recueillies ;
2. Les contacts avec les utilisateurs·trices et le suivi des situations.

6. Traitement des signalements – Contacts sollicités

- Plus de 10% des personnes ayant signalé des situations dans le cadre de la prestation, soit 45 personnes, ont demandé à être recontactées.
- Au total, la chargée de mission a pu entrer en contact avec 33 personnes ayant sollicité les services de l'Observatoire de la sécurité.



6. Traitement des signalements – Au-delà des chiffres...

- Derrière les chiffres de ce rapport, il y a des situations diverses et complexes à gérer.
- Les contacts directs établis avec les personnes qui le souhaitent, leur permettent de demander des conseils, d'être orienté.e.s, ou alors de déposer simplement ces situations, qui peuvent avoir un impact durable sur les personnes qui en sont victimes ou témoins.
- Un important travail de terrain est également effectué par l'équipe de médiation urbaine de la Ville de Lausanne, les Correspondant.e.s de nuit : échanges sur les situations rencontrées par le public, promotion de la prestation de la Ville

6. Conclusion

- L'ensemble des contacts avec les bénéficiaires de cette prestation ainsi que les signalements recueillis fournissent à la Ville de Lausanne des données précises et précieuses, issues des personnes concernées elles-mêmes, pour mieux orienter son action contre ce phénomène affectant la qualité de vie des habitant-e-s et leur sentiment de sécurité.
- Le harcèlement de rue est un phénomène appelant des réponses concrètes et transversales. Les villes, au plus près de ces situations, sont particulièrement bien placées pour agir.
- Un bilan global de cette prestation pilote, basé notamment sur une évaluation externe, sera publié en 2021.
- L'ensemble des données à disposition permettra d'évaluer l'opportunité de poursuivre l'expérience, et de l'adapter.